



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SODEBOUCH

Date de création : 05/05/08 Date de modifications : 23/04/10
Fiche de données de sécurité conforme à la directive 2001/58/EEC

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1. Identification de la substance / préparation

CODE PRODUIT : L717
NOM COMMERCIAL : SODEBOUCH
UTILISATION : Déboucheur liquide pour canalisations.

1.3. Identification de la société / entreprise

SOCIETE : SARL SOKA FRANCE
39 rue Pasteur
65 000 TARBES
TELEPHONE : 05.62.34.03.51
FAX : 05.62.51.34.89
E-MAIL : contact@soka-france.com

1.4. Numéro de téléphone d'appel d'urgence

N° d'appel d'urgence médicale 24H / 24H INRS / Orfila : + 33 (0)1-45-06-20-66

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Composant	N° CAS	Concentration	Symbole	Phrases R
Acide sulfurique	7664-93-9	≥ 95%	35	C

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Provoque de graves brûlures.

4. PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Après inhalation :

Faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin.

Après contact avec la peau :

Laver abondamment à l'eau. Tamponner au polyéthylène glycol 400. Enlever immédiatement les vêtements souillés.

Après contact avec les yeux :

Rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées (au moins 10 minutes). Consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion :

Faire boire beaucoup d'eau (éventuellement plusieurs litres), ne pas provoquer le vomissement (danger de perforation !). Consulter immédiatement un médecin. Ne pas essayer de neutraliser.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés :

Le produit n'est pas combustible. Précipiter les vapeurs avec de l'eau. Adapter aux produits stockés à proximité directe.

Risques particuliers :

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs. Dangereuses. Risque de formation d'hydrogène en cas de contact avec des métaux légers (danger d'explosion). En cas d'incendie il peut se former des oxydes de soufre.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :

Ne pas rester dans une zone dangereuse sans vêtements de protection chimique et appareil respiratoire autonome.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

Les précautions individuelles :

Ne pas inhaler les vapeurs / aérosols. Eviter le contact avec la substance.

Procédure de nettoyage :

Récupérer avec un absorbant pour liquides. Nettoyer les résidus.

Mesure de protection de l'environnement :

Ne pas rejeter à l'égout. Neutraliser par de la soude diluée ou en couvrant avec de la chaux, de la chaux et sable.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

Pas de mesures de précautions spécifiques requises pour la manipulation d'emballages non ouverts, suivre les recommandations habituelles.

Prévoir une douche oculaire et des installations sanitaires tout prêt du lieu de travail.
Se laver les mains et la peau découverte au savon après toute manipulation

Stockage :

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine bien fermé. Ne pas réutiliser les emballages vides.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Utiliser des équipements de protection individuelle selon la Directive 89/686/CEE.

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND-2098-174-99 et ND 2114-176-99 :
1 mg / m³

Equipements de protection individuelle

Protection respiratoire :

Nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Protection des mains :

Port des gants appropriés résistants aux produits chimiques (PVC, nitrile, caoutchouc. Se laver les mains avant de manger, boire fumer ou d'aller aux toilettes.

Protection des yeux :

Port de lunettes de protection résistantes aux produits chimiques conformes à la norme EN 166.

Protection de la peau et du corps :

Assurer une bonne aération des locaux de travail.

Porter des vêtements de protection résistant aux acides. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Enlever tout vêtement souillé et le faire tremper dans l'eau. Se laver les mains et le visage après le travail.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme :	liquide
Couleur :	incolore
Odeur :	inodore
pH :	fortement acide
Viscosité dynamique :	26.9 mPa
Point de fusion :	- 15 °C
Point d'ébullition :	330°C
Température d'ébullition :	non disponible
Point éclair :	non disponible
Pression de vapeur :	0.0001 mbar

Densité : 1.84
Solubilité dans l'eau : soluble mais attention dégagement de chaleur

10. STABILITE ET REACTIVITE

Décomposition thermique / conditions à éviter :

Fort réchauffement;

Matières à éviter :

Eau, métaux alcalins, composés alcalins, ammoniac, métaux alcalinoterreux, bases, acides, composés alcalinoterreux, métaux, alliages de métaux, phosphore oxydes, phosphore, hydrures, composés halogène-halogène, dérivés oxo-halogénés, permanganates, nitrates, carbures, substances combustibles, solvants organiques, acétylides, nitriles, composés nitrés organiques, aniline, peroxydes, picrates, nitrures, lithium siliciure.

Produits de décomposition dangereux :

En cas d'incendie : oxyde de soufre.

Autres données :

Hygroscopie, effet corrosif, incompatibilité avec les métaux, les tissus animaux et végétaux.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aigue :

DL50 (orale sur rat) : 24 mg/ kg (en cas d'utilisation d'une solution à 25%).

CL50 (inhalation, rat) : 510 mg / m³ / 2h (par rapport à la substance pure).

En raison d'autres propriétés dangereuses de la substance nous ne disposons pas d'autres valeurs toxicologiques.

Autres informations toxicologiques :

En cas d'inhalation d'aérosols : lésions aux muqueuses touchées.

En cas de contact avec la peau : brûlures graves avec formation d'escarres.

En cas de contact avec les yeux : brûlures, lésions de la cornée.

En cas d'ingestion : douleurs fortes (dangers de perforation, nausées, vomissement et diarrhée.

Après une phase de latences de quelques semaines, risque de sténose du pylore.

Manipuler ce produit avec les précautions d'emploi d'usage pour un produit chimique.

2. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Comportement dans les compartiments de l'environnement ;

Nombre d'évaluation (RFA) poissons : 3.1 par rapport à la substance pure.

Effets écotoxicologiques :

Effet biologique : toxique pour les organismes aquatiques.

Effet nocif par modification du pH. Effet toxique pour les poissons et les algues. Corrosif même dilué. Ne provoque pas de consommation biologique de l'oxygène. Danger pour l'eau potable en cas de pénétration d quantités importantes dans le sol et/ou les eaux naturelles. Neutralisation possible dans les stations d'épura

Autres indications sur l'acide sulfurique :

CL50 : > 10 mg / L / 96h

DL 50 poissons > 1.2 mg/L à partir de 6.3 mg /L dose létal en 24h.

Effet nocif du à la modification du pH.

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Ne pas déverser dans les égouts ni les cours d'eau. Faire incinérer en installation autorisée. Se conformer aux règlements et arrêtés préfectoraux en vigueur.

Il n'y a pas de réglementation uniforme concernant l'élimination des produits chimiques et de leurs résidus au sein de l'union européenne. Les produits chimiques et leurs résidus doivent être considérés comme des déchets spéciaux. Leur élimination est réglementée par chaque état membre. Nous vous recommandons de contacter les autorités compétentes ou les sociétés spécialisées dans l'élimination des déchets.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

A.D.R (Route) : UN 1830,

Classe 8

Code de classification C1

Groupe d'emballage II

Etiquette 8

Quantités limitées LQ22

Tunnel (E)

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite »Toutes préparations : 1999/45/CE et de ses adaptations.

A aussi été pris en compte la directive 2004/73/CE portant 29ème adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).

Classement de la préparation :



C – Corrosif

Phrases de risque R :

35 Provoque de graves brûlures.

Phrases de sécurité S :

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

30 Ne jamais verser d'eau dans ce produit.

45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible montrer l'étiquette).

16. AUTRES INFORMATIONS

Indications particulières :

Pour toute information complémentaire, se renseigner auprès du fournisseur.

Les renseignements portés dans la présente fiche ont été introduits conformément aux indications prévues dans l'arrêté du 5 janvier 1993 modifié. Cette fiche complète les notices techniques mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attiré sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des précautions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.